



ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR A L'ARC
DE SEINE MARITIME

SAMEDI 24 janvier 2026

Aumale



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 24 janvier 2026

6 rue de l'Hôtel de ville

76390 Aumale

ORDRE DU JOUR

-  Appel des clubs
-  Mot d'accueil du Président
-  Rapport moral et d'activités
-  Rapports des Commissions
-  Rapport Commission des Finances
-  Compte de résultat au 31/12/2025
-  Vote pour le Quitus à la Com° des Finances
-  Vote sur la proposition de modification de l'exercice comptable
-  Proposition concernant les inscriptions des Jeunes sur les Championnats Départementaux
-  Tarifs 2026 / 2027
-  Présentation du Budget Prévisionnel
-  Podiums sur les Championnats Nationaux et Internationaux
-  Questions et informations diverses

Rappel des statuts :

Le (la) représentant(e) d'une association pouvant prendre part aux votes de l'Assemblée Générale du Comité Départemental est la Présidente ou le Président de l'Association affiliée titulaire d'une licence en cours de validité.

En cas d'empêchement, la Présidente ou le Président de l'Association est habilité(e) à désigner (pouvoir) un(e) suppléant(e), lui-même (elle-même) licencié(e) de l'Association.

Les représentants doivent être âgés de 16 ans ou plus à la date de l'Assemblée Générale du Comité.

Rappel sur la présence :

La présence à l'Assemblée Générale est obligatoire pour prétendre à l'organisation d'un concours.



LICENCES AU 31 08 2025		
PRESENTS		
0976087	CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	88
0976089	1ERE COMPAGNIE D'ARC DE NEUFCHATEL	44
0976090	ARC CLUB DE FECAMP	53
0976091	LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	61
0976093	ARCHERS VALERIQUEAIS	56
0976095	GALLIA CLUB OMNISPORTS DE BIHOREL	40
0976096	LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	24
0976103	CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	99
0976104	LES ARCHERS DE PREAUX	56
0976105	CIE DES ARCHERS D AUFFAY	37
0976110	ARC ROBERT LE DIABLE	25
0976111	ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	38
0976112	ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	92
0976113	E.S.A.CIE DES ARCHERS AUMALOIS	27
0976115	CIE D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	52
0976120	LES ARCHERS DU QUESNOT	48
0976121	LES-ARCHERS-DU-COLOMBIER	49
0976122	ARC CLUB D'EPOUVILLE	78
0976124	ARC ROUEN CLUB	119
0976128	ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	31
0976129	LES ARCHERS DES HALLES	32
0976130	CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	54
0976131	CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	42
0976132	ARCHERS DU ROY GUILLAUME	56
0976133	LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	71
0976109	COMPAGNIE DES MARTINS TIREURS	30
0976117	LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	35
total		1437
ABSENTS EXCUSES		
0976108	CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	14
0976106	COMPAGNIE DES ARCHERS DE FERRIERES EN BRAY	6
0976114	L'ARC ST ROMANAIS	14
0976100	LES ARCHERS BLANCS	22
total		56
ABSENTS NON EXCUSES		
0976098	TOURVILLE LA RIVIERE ARROWS CLUB	36
0976099	AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE	4
0976134	1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	8
0976138	LES ARCHERS DE TURRETOT	32
0976116	MSA ASRUC TIR A L'ARC	90
Total		170



Compte rendu de l'assemblée générale du 24 janvier 2026

Après émargement de la liste des structures affiliées au CD 76, 27 sont représentées, 4 absentes excusées et 5 absentes non excusées.

Les 27 structures présentes totalisent un nombre de voix de 1437 sur un total de 1663. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Pascal Le Guellec, Président du CD 76 déclare ouverte l'assemblée générale à 14h05.

Le président invite l'assemblée générale à observer une minute de silence en mémoire des archères et archers disparus. L'assemblée s'y associe.

Le président laisse la parole à Monsieur François Sellier, Maire d'Aumale.

Rapport moral et d'activités du Président

Le Président procède à la lecture du rapport.

Rapport des commissions

La Secrétaire Générale procède à la lecture des rapports des commissions Jeunes et formations, Arbitres et sportives.

Rapport commission des finances

Le trésorier présente son rapport.

Compte de résultat

Le trésorier présente le compte de résultat pour l'exercice 2024/2025.

Quitus à la commission des finances

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 27

Le quitus est donné au trésorier à l'unanimité des présents.



Vote sur la proposition de modification de l'exercice comptable

Le CD propose de passer sur un exercice comptable calqué sur la saison sportive, soit du 1^{er} septembre au 31 août.

Le vote est soumis aux représentants des structures. Le vote est procédé à main levée étant donné qu'il ne s'agit pas d'un vote pour une personne physique.

Contre :0

Abstention :0

Pour : 27

Adopté à l'unanimité des présents.

De ce fait, le prochain exercice comptable sera de 8 mois (1^{er} janvier 2026 au 31 août 2026) afin de repartir sur un exercice de 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2026.

Autres modifications :

L'Assemblée Générale du CD76 se tiendra désormais en septembre.

Le tableau des Aides du CD sera corrigé afin de mettre les dates en adéquation avec l'exercice comptable

Proposition concernant les inscriptions des Jeunes sur les Championnats Départementaux

CD JEUNES EN SALLE (sur sélection)

Le principe Inscript'arc reste le même. Inscription + virement (avant le 31/12) = inscription validée

Aujourd'hui,

Exemple : Si nous avons 80 inscriptions validées, nous remboursons directement aux clubs la mise des 24 non sélectionnés.

Pour les sélectionnés, nous faisons 1 virement à l'organisateur pour les 56 des quotas.

Demain,

Exactement la même chose, sauf avec une étape supplémentaire après le Championnat, à savoir le virement de l'inscription même pour les sélectionnés.



Le remboursement se fait :

Pour le CD Salle : sur la base des inscriptions. Les virements sont effectués avant le 31 août suivant le CD.

L'inscription d'un jeune inscrit et faisant partie de la sélection, mais ne se présentant pas pour une raison autre que maladie ou empêchement justifié ne sera pas remboursée

CD JEUNES TAE DI / TAE DN / NATURE / 3D / BEURSAULT (sur inscription)

Le CD procèdera au remboursement du coût de l'inscription du départ servant de support au Championnat.

Le remboursement se fait :

Pour les TAE : sur la base de résultat'arc . Pour éviter x et x virements, 1 virement unique cumulant les CD DN et DI, et ce avant le 31 août suivant les CD

Pour le Nature et le 3D : sur la base de résultat'arc . Pour éviter x et x virements, 1 virement unique cumulant le Nature et le 3D, et ce avant le 31 août suivant les CD

Pour le Beursault : sur la base de résultat'arc . Charge à l'organisateur d'adresser le classement dans les meilleurs délais au Président du CD76

Le Championnat se déroulant en septembre, donc après la clôture de l'exercice comptable au 31 août, 1 virement unique et ce avant le 31 octobre.

Tarifs 2026/2027

Les prélèvements sur les licences resteront les mêmes pour la saison 2026/2027.

Présentation du budget prévisionnel 2026

Le trésorier présente à l'assemblée le budget prévisionnel pour un exercice de 8 mois, soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 août 2026.

Podiums sur les Championnats Nationaux et internationaux

Le CD76 s'est vu récompenser les archères et archers médaillés lors de championnats de France et / ou d'Europe. 23 archer(e)s sur 27 en ont fait la demande auprès du CD 76.



Championnat d'Europe par équipe :

- Chloé Leroy et Romane Sablin

Championnat de France Salle adultes :

- Pierre Luc Billiez

Championnat de France Salle Jeunes :

- Romane Sablin
- Chloé Leroy
- Nathan Steyer

Championnat Tir nature par équipe :

- Jean Christophe Leroy
- Thierry Leteurtre
- Yannick Vincent
- Aymeric Renou

Championnat de France de tir nature individuel :

- Capucine Henry Villers
- Jade Lecardonnel
- Loïc Thiebaut
- Thierry Leteurtre
- Marie Vincent
- Floriane Quenehen
- Anaïs Leneutre Bourhis
- Céline Benoit

Championnat de France salle en Para :

- Jimmy Baboulène
- Didier Berthiau

Championnat de France TAE jeunes :

- Chloé Leroy
- Romane Sablin

Championnat de France TAE adultes :

- Céline Bercher



Championnat de France de tir 3D :

- Loïc Thiebaut
- Frédéric Blin

Championnat de France Beursault :

- Chloé Leroy

Championnat de France universitaire :

- Chloé Delahaye

Questions et informations diverses

- Un mail a été envoyé au Président concernant un concours inscrit au prochain calendrier par un club n'ayant pas d'arbitre sous couvert d'un club en possédant un. En toute transparence, voici la question posée ainsi que la réponse du Président.

Question :

J'ai appris dernièrement que le Club de Montivilliers organise sous la houlette de Roy Guillaume une compétition. Il y a quelques années, le club de Fécamp n'avait pas pu organiser de concours faute d'avoir un arbitre. Lors de la réunion des dates du calendrier, il avait été proposé que Fécamp continue d'organiser son concours sous la houlette d'Epouville. Il n'y avait pas eu l'accord du CD 76 et du CRNTA. Question : Pourquoi c'est possible maintenant ?

Réponse du Président :

Effectivement, le Comité Directeur du CD 76 ainsi que celui du CRNTA avaient initialement refusé cette organisation en application de l'article B.5.3 du règlement, qui stipule : « Lorsqu'un club demande l'inscription d'une (ou plusieurs) compétition(s) au calendrier officiel de la FFTA, ce club a l'obligation de posséder au moins un Arbitre Fédéral en activité, quelle que soit l'option détenue par cet arbitre, ou un Jeune Arbitre en activité et ayant prêté serment. »

Dans le cas présent, c'est le club de Rouen Roy Guillaume qui a procédé à l'inscription du concours et qui, de ce fait, était conforme à l'article B.5.3. Il était donc légitime d'accepter cette demande, en pensant qu'il s'agissait simplement d'une « délocalisation » du concours de Rouen vers Montivilliers, comme cela peut se produire lorsqu'un terrain est indisponible le jour J. J'avais notamment en mémoire le TAE de Saint-Martin, la saison dernière, qui



s'était déroulé sur le terrain de Bracquemont, situation qui, en soi, n'est ni gênante ni bloquante.

Dans un second temps, après vérifications, il est apparu que Montivilliers serait en réalité l'organisateur effectif, Rouen ne se chargeant que de l'inscription au calendrier. Cette situation m'a posé problème, car nous nous sommes retrouvés face au fait accompli. Certes, il restait possible de ne pas valider l'inscription, mais il aurait été préférable — et plus respectueux — d'en être informés en amont, ce que ni Rouen Roy Guillaume ni Montivilliers n'ont fait.

J'ai donc revu ma position, cette démarche ne respectant plus le principe réglementaire « un club, un arbitre, un droit à organiser », et j'ai proposé de ne pas valider cette compétition.

Toutefois, comme je le fais régulièrement sur des sujets sensibles, j'ai sollicité l'avis des membres du Comité Directeur. Les opinions étant partagées, il a finalement été décidé, à la majorité, d'accepter le concours pour les raisons suivantes :

- Montivilliers est un club en phase de développement : pour la saison 2025/2026, il compte 30 licenciés dont 12 jeunes, contre 18 licenciés il y a quatre ans.
- Le club est de plus en plus présent sur les concours.
- Montivilliers dispose actuellement d'un candidat arbitre que Nicolas devrait prochainement présenter à l'examen.
- Le bilan des clubs susceptibles d'organiser des concours Nature et 3D est limité : Pavilly ne le fait plus, Yvetot seulement occasionnellement ; il ne reste essentiellement que Préaux et Rouen. Montivilliers dispose par ailleurs d'un terrain adapté.

Au regard de ces éléments, il a été décidé de valider exceptionnellement l'inscription, dans le seul objectif d'éviter que les disciplines Nature et 3D ne suivent le même déclin que le tir Campagne.

Je tiens néanmoins à clarifier la situation pour l'avenir : la décision prise dans ce cas précis revêt un caractère strictement exceptionnel et ne saurait constituer une règle. Tout club ne disposant pas d'arbitre et souhaitant organiser une compétition, quelle qu'en soit la nature, en s'appuyant sur une autre structure remplissant les conditions réglementaires, se verra opposer un refus systématique.

Enfin, en cas de doute ou de dilemme concernant une situation ne respectant pas pleinement la réglementation, il est fortement recommandé de contacter le CD76 en amont afin d'échanger sur les points de non-conformité. Les coordonnées des correspondants des commissions sont disponibles sur le site. Il est toujours préférable de traiter les problèmes en amont plutôt que de laisser la situation dégénérer et alimenter « Radio Carquois », où les faits sont bien souvent amplifiés et déformés.



Question :

À la suite d'une question concernant le para tir à l'arc, Brigitte Duboc en qualité de référente pour la Normandie en ce domaine a été invitée par la Président. Elle propose d'organiser une réunion pour les représentants des structures afin de répondre aux questions et aux soucis rencontrés lors des inscriptions des concours, résultats.....

Informations :

➤ **Projet Division Départementale TAE en distance nationale :**

Les membres du CD ont travaillé sur un projet pour créer une Division Départementale TAE en distance nationale (DDN).

Ce nouveau règlement a été adressé à l'ensemble des structures du CD76. Le CD n'ayant pas reçu de demande(s) particulière(s) pour des modifications, il est décidé après quelques ajustements à la marge de mettre en place la DD/TAE/DN dès le mois d'avril prochain.

- La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 26 septembre 2026 à Grand-Couronne.

Mr Christian François, adjoint au Maire d'Aumale, a procédé à la remise des médailles de la Fédération Française de tir à l'arc, à Didier Bénard et Frédéric Vautier pour leur investissement dans leur structure respective.

Didier, médaille de bronze dans le collège dirigeant

Frédéric, médaille de Bronze dans le collège dirigeant

L'ordre du jour étant épuisé, Pascal Le Guellec, Président du CD clôt cette Assemblée Générale à 15h52.

Pascal Le Guellec

Président du CD

Séverine Horcholle

Secrétaire Générale



Documents en Annexe

• Rapport moral et d'activités du Président	Page 12- 13
• Rapport commission jeunes et formation	Page 14
• Rapport commission Sportive	Page 15
• Rapport commission arbitre	Page 16- 17
• Compte de résultat	Page 18
• Budget prévisionnel	Page 19
• Feuilles d'émargements	Page 20 à 24



RAPPORT MORAL et D'ACTIVITE

SAISON 2024 / 2025

Au terme de la saison sportive 2024/2025, le CD76 comptait 36 affiliations.

Des changements sont intervenus à la Présidence de quelques clubs ou compagnies durant cette saison.

Jean-Marc TOUTAIN à Préaux. Vincent KAZMIERCZAK à Arc Rouen Club. Jean FOUSSADIER à Saint Aubin les Elbeuf.

Pour information, même si cela concerne la saison 2025/2026 nous avons de nouveaux Présidents à Beuzeville avec Nicolas LEDUEY, Arnaud BOISAUBERT à Yerville et également à St Martin en Campagne avec Rémy Geiger.

Au 31 Août 2025 nous avons 1663 licenciés contre 1606 sur la saison précédente.

Toutefois pas de triomphalisme. Ce nombre cachant un problème qui pourrait devenir critique dans les prochaines années. Nous reviendrons dessus un peu plus tard dans le déroulé de l'Ordre du Jour.

Entre les lourdeurs administratives de toutes sortes, les problèmes récurrents dans l'attribution des créneaux horaires, les demandes de subvention, les contraintes imposées par notre Fédération, l'implication des adhérents, de leurs proches, dans la vie du club et bien d'autres problèmes de gestion courante, je ne vais rien vous apprendre en vous disant qu'il est de plus en plus difficile et contraignant avec ce mode de fonctionnement actuel d'être bénévole, cela devient parfois un véritable sacerdoce. Un grand bravo et un grand merci pour votre implication.

Concernant le fonctionnement du Comité Directeur, je tiens à féliciter le travail des membres des Commissions. Ce n'est pas toujours facile car il y a de vieilles habitudes bien ancrées et qui ont la peau dure, mais à force de persévérance, elles et ils arrivent à faire bouger les lignes. Merci pour votre travail dans l'intérêt de tous les licenciés.

La Communication fonctionne visiblement bien, puisque le compteur des visites de notre site Internet explose. J'espère également votre satisfaction quant aux retours que nous apportons à vos questions. Afin d'optimiser au maximum la communication, un effort non négligeable reste à faire dans les contacts des messageries et l'envoi des messages aux bonnes personnes.

Sur le plan sportif, une fois encore de belles organisations qui font que le nombre des participations est en forte augmentation dans toutes les disciplines. De nombreux podiums au Niveau Régional et une augmentation de ceux de niveau National.

Merci à notre corps arbitral pour son investissement. Après une période difficile, nous avons de nouveaux arbitres dont quelques jeunes, permettant ainsi de satisfaire, avec une surcharge moins importante, les nombreux concours organisés en Seine Maritime.

Nous avons encore de nombreux chantiers devant nous.

Mais n'oublions pas que c'est ensemble que nous parviendrons à les mener à terme afin de continuer à offrir un service de qualité, permettant à toutes et tous de s'épanouir et de prendre du plaisir dans la pratique du Tir à l'Arc.



En mon nom et en celui des membres du Comité Directeur, nous vous souhaitons le meilleur pour l'avenir et comme nous sommes encore dans les temps, une bonne et belle année 2026.

Merci

Pascal LE GUELLEC Président CD76Tir à l'arc



RAPPORT COMMISSION JEUNES ET FORMATION

Composition de la commission

Président : Mallet Bruno

Membre : Aumersier Chantal

HORCHOLLE Séverine

Nicolas Gilbert

Organisation d'une découverte sur le tir TAE et parcours sur le terrain extérieur d'Offranville le dimanche 27 avril.

18 personnes ont participé à cet évènement

Merci au club d'Offranville pour le prêt de leurs installations.

La journée de découverte Beursault prévue le 4 mai à Aumale a été annulée faute de participant. Je trouve cela dommage surtout que c'était gratuit.

Bruno Mallet

Président commission jeunes et formation



Rapport de la Commission Sportive – Saison 2024/2025

Remerciements et Bilan Général

La Commission Sportive souhaite exprimer sa profonde gratitude envers tous les organisateurs qui se sont investis tout au long de la saison 2024/2025 pour la mise en place des concours. Grâce à leur engagement, la saison a été particulièrement riche et dynamique.

Au total, 74 concours ont été organisés, couvrant une grande diversité de disciplines : concours en salle, TAE, disciplines de Parcours, Beursault et Loisirs. Ce large éventail de compétitions témoigne du dynamisme de notre secteur sportif.

La Seine-Maritime a également été fièrement représentée lors des différents Championnats de France, que ce soit en individuel ou en équipes.

Les podiums seront récompensés à l'issue de cette Assemblée Générale. Félicitations à toutes et à tous pour les performances et l'engagement démontrés cette saison.

Rapport de la Commission Parcours – Saison 2025

Tir en campagne

Aucune compétition de tir en campagne n'a été organisée dans le département 76 au cours de l'année 2025.

Tir 3D

La discipline du tir 3D semble rencontrer une baisse d'intérêt cette saison, avec seulement trois compétitions organisées : deux à Préaux et une à Roy Guillaume.

Tir Nature

Le tir nature connaît actuellement un véritable engouement avec six compétitions programmées cette saison.



Rapport de la commission d'arbitrage – Saison sportive 2024 / 2025

Composition

PCDA : Nicolas VARNIERE

Membre : Bruno MALLET Caroline BOUVARD Gilbert NICOLAS

Arbitre Formateur : Nicolas VARNIERE

Mesdames et Messieurs,

Je vous adresse mes salutations.

Tout d'abord, la commission tient à féliciter nos quatre nouveaux arbitres, Emeric, Lilou, Eva et Sylvie, pour leur réussite aux différentes sessions d'examen, et à souhaiter la bienvenue à Clémentine, qui rejoint notre département.

En octobre 2022, le corps arbitral comptait 25 arbitres, ce qui rendait nécessaire un renforcement rapide des effectifs. La commission s'est alors fortement mobilisée afin de répondre à ce besoin. À la fin de la saison sportive 2025, notre effectif s'élevait à 33 arbitres. La session d'examen de novembre étant rattachée à la saison suivante, mais les résultats étant désormais connus, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que le département comptera 36 arbitres.

Au cours de la saison, 160 journées d'arbitrage ont été assurées. Rapporté à 31 arbitres, cela représente une moyenne de cinq arbitrages par arbitre. La commission tient à remercier l'ensemble des arbitres pour leur investissement, nombre d'entre eux ayant arbitré au-delà des deux concours imposés par la CNA. Il convient également de souligner leur capacité d'adaptation, avec trois changements de règlement intervenus au cours de la saison sportive.

Malgré cette progression, la question de la suffisance de l'effectif se pose toujours. À ce jour, la réponse est non. Notre ambition est de tendre vers un objectif de 50 arbitres. Actuellement, six candidats sont en formation, ce qui rend cet objectif atteignable, à condition que l'ensemble des acteurs poursuive sa mobilisation.

Dans cette dynamique, la commission a également souhaité renforcer l'accompagnement des candidats en lançant une formation de nouveaux arbitres formateurs. Celle-ci se déroulera en décembre à Reims. Jean-Noël Verdeaux et Bruno Mallet ont été retenus pour y participer. Cette session permettra également le renouvellement de la formation de Nicolas et de Bruno Joly.

Par ailleurs, en complément de la journée de formation continue obligatoire organisée chaque année par le comité régional, la commission a relancé une journée dédiée aux arbitres. Cette journée, organisée en septembre 2024 sur le terrain extérieur de Grand-Couronne, a permis aux arbitres de se retrouver autour d'un petit challenge et d'échanges



conviviaux. Face au succès rencontré, il a été décidé de reconduire cette journée en septembre 2025.

Pour conclure, la commission souhaite remercier l'ensemble des arbitres du CD 76 pour leur engagement, leur disponibilité et leur dévouement tout au long de la saison sportive. Elle adresse également ses remerciements à l'ensemble des clubs pour la qualité de leur accueil et leur collaboration lors de l'organisation de leurs concours, éléments essentiels au bon déroulement de notre activité.

Fait à Saint Martin du Manoir, le 31 décembre 2025

Nicolas VARNIERE

Président de la Commission
Départementale des Arbitres.



Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime

Synthèse des comptes 31/12/2025

Dépenses			Recettes		
	2025	2024		2025	2024
Concours et championnats	7675,37	5174,5	Subvention Département 76	3781	3788
Dont Récompenses	4875,89				
Aide et Participation CD	2799,4				
Commission jeunes sportives et formation Arbitres	4603,87	4812,78	FFTA Licences	10352,25	9108,75
Dont Participation Formation Arbitres	1500		Dont Effet hausse de licences	1658,25	
Dont Participation Formation Entraîneurs	600		Participation PSC1 CR	0	1508,08
Dont Formation PSC	889,9				
Dont Challenge Arbitres	503,82				
Dont Participation des nouveaux arbitres	638,6				
Frais Fonctionnement	438,83	1355,35	Location chronotir	420	780
Location box	663	641,87			
Frais reunion CRJS et AG	734,55	1046,4			
Frais bancaires	1,13	207,52	Remboursement Frais bancaires	0	90,77
Cotisation CDOS	143	142	Intérêts livret	658,43	725,84
Remboursement inscription Préfilière	0	385			
Total Dépenses	14259,75	13765,42	Total Recettes	15211,68	16001,44

Contributions volontaires en nature			Contributions volontaires en nature		
	2025	2024		2025	2024
Bénévolat	14238,05	12231	Bénévolat	14238,05	12231
Dont déplacements bureau et arbitrage	6055,7	4631	Dont déplacements bureau et arbitrage	6055,7	4631

Total Dépenses avec bénévolat	28497,8	25996,42	Total Recettes avec bénévolat	29449,73	28232,44
-------------------------------	---------	----------	-------------------------------	----------	----------

Résultat 31/12/2025 951,93

Pour Rappel Résultat 2024 2236,02

Trésorerie	2025	2024
Compte courant Crédit Mutuel	3015,38	9145,61
Livret Compte Asso	37158,43	28297,52
Total Trésorerie	40173,81	37443,13
Dont Fonds Inscription CD	1981	2045



Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime

Synthèse des comptes 31/08/2026

Dépenses		Recettes	
	2026		2026
Concours et championnats	6412	Subvention Département 76	3500
Dont Récompenses	2050		
Aide et Participation CD	3340		
Participation CD JEUNES	1022		
Commission jeunes sportives et formation Arbitres	2000	FFTA Licences	300
Dont Participation Formation Arbitres		Dont Effet hausse de licences	
Dont Participation Formation Entraîneurs		Participation PSC1 CR	0
Dont Formation PSC			
Dont Challenge Arbitres			
Dont Participation des nouveaux arbitres			
Frais Fonctionnement	150	Location chronotir	100
Location box	456		
Frais reunion CRJS et AG	545		
Frais bancaires			
		Intérêts livret	0
Cotisation CDOs	145		
Remboursement inscription Préfillère		Prise sur réserves Antérieurs	5808
Total Dépenses	9708	Total Recettes	9708

Résultat 31/08/2026 0

Pour Rappel Résultat 2025

951,93



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Aumale 24 JANVIER 2026

Structure	Nombre de membres	Président(e) de la structure	Représentant	Pouvoir	Engagement présence
0976087 CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	88 ✓	Hardy Jordan	nom / prénom Hardy Jordan		SIGNATURE 
0976089 LE RECRE D'ARC DE NEUFCHATEL	44 ✓	Danel Philippe	nom / prénom Danel Philippe		SIGNATURE 
0976090 ARC CLUB DE FECAMP	53 ✓	Lepont Fabrice	nom / prénom LEPONT FABRICE		SIGNATURE 
0976091 LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	61 ✓	Adam Pascal	nom / prénom ADAM PASCAL		SIGNATURE 



0976093	56	Steyer Thierry	NOU / PRENOU STEYER Thierry		SIGNATURE
ARCHERS VALERIQUEAIS	K				
0976095	40	Le Guelliec Pascal	NOU / PRENOU MALLEET Pascal	Mail du 18/01 Maillet Bruno	SIGNATURE
G C O BIMOREL	X				
0976096	24	Grossier François	NOU / PRENOU GROSSIER François		SIGNATURE
LES ARCHERS DU VAL DE BRESE	X				
0976098	36	Thieuslin William	NOU / PRENOU Abs N. E		SIGNATURE
TOURVILLE LA RIVIERE					
0976099	4	Crevier Michel	NOU / PRENOU Abs N. E		SIGNATURE
AS TOTAL PLATEFORME NORMANDE					
0976100	22	Huré Joel	NOU / PRENOU Absent excusé		SIGNATURE
LES ARCHERS BLANCS	X				
0976103	99	Leroy Stéphane	NOU / PRENOU LEROY Stéphane		SIGNATURE
CIE HAVRAISE DE TIR A L'ARC	X				
0976104	56	Toutain Frédéric Jean Noël	NOU / PRENOU Toutain Frédéric		SIGNATURE
LES ARCHERS DE PREAUX	X				



0976105	CIE DES ARCHERS D'AUTREY	37	Vautier Frédéric	NOM / PRENOM Frédéric Vautier		SIGNATURE
0976106	CIE D'ARC DE FEMME EN BREVÉ	6	Dumont Frédéric	Absent excusé ✓		SIGNATURE
0976108	CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT RELEVILLE	14	Defoor Marc	Absent excusé ✓		SIGNATURE
0976109	CIE DES MARTINS TIREURS	30	Interim Remy Geiger	GEIGER Remy		SIGNATURE
0976110	ARC ROBERT LE DUBLE	25	Dupire Didier	BARRY Yves	Mai du 16/01 Regent Stéphane	SIGNATURE
0976111	ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	38	Crombez Christophe		REGENOT Stéphane	SIGNATURE
0976112	ASSOCIATION DE TIR DE VERVILLE	92	Arnaud Boisaubert	BOISAUBERT Arnaud		SIGNATURE
0976113	CIE DES ARCHERS AUMALOS	27	Bredel Frédéric	Bredel Frédéric		SIGNATURE



0976114 L'ARC SAINT ROMANAIS	14 ✓	Ferrand Romain	absent excuse		SIGNATURE
0976115 CLUB D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	52 ✓	Nicolas Gilbert	Gilbert Nicolas		SIGNATURE
0976116 MSA ASRLC TIR A L'ARC	90	Foliot Axel	abs N. E		SIGNATURE
0976117 LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	35 ✓	Leduey Nicolas	LEDUEY NICOLAS		SIGNATURE
0976120 LES ARCHERS DU QUESNOT	48 ✓	Foussadier Jean		Mai du 18/01 Lequeune Ragnie Lequeune Ragnie	SIGNATURE
0976121 LES ARCHERS DU COLOMBIER	49 ✓	Mallet Pascal	Mallet Pascal		SIGNATURE
0976122 ARC CLUB D'EPOUVILLE	78 ✓	Duhamel Grégory		Mai du 20/01 Vanhère Nicolas Vanhère Nicolas	SIGNATURE
0976124 ARC ROUEN CLUB	119 ✓	Kazmierczak Vincent	KAZMIERCZAK Vincent		SIGNATURE



0976128 ARCHERS DU GRAND COLMOLLINS	31 ✓	Devaux Agnès	DEVAUX Agnès	
0976129 LES ARCHERS DES HALLES	32 ✓	Bolvin Christian	BOLVIN CHRISTIAN	
0976130 CLUB SPORTIF DE GRAYENCHON	54 ✓	Riout Anthony	CAPIRON SYLVAIN	
0976131 CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	42 ✓	Canu Sylvain	Canu Sylvain	
0976132 ARCHERS DU ROY GUILLAUME	56 ✓	Blot Robert	Blot Robert	
0976133 LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	71 ✓	Chamell Richard	Chamell Richard	
0976134 HERCIE D'ARC DES TEMPLIERS	8	Hilverlet Alex	ADs N.E	
0976138 LES ARCHERS DE TURRETOT	32	Delvaux Jean Claude	ADs N.E	